

Conférence de presse conjointe de MM. François Hollande, Président de la République, et Abdullah Gül, Président de la République de Turquie, sur les relations franco-turques, l'Union européenne et la Turquie et sur la situation en Syrie, à Ankara le 27 janvier 2014.

ABDULLAH GÜL : « Mesdames, Messieurs, les représentants de la presse, Monsieur le Président de la République, membres de la délégation, je suis très heureux de les accueillir tous en Turquie. L'opinion publique le sait aussi que c'est la première visite d'Etat d'un chef d'Etat français en Turquie depuis de très longues années, cela fait vingt-deux ans. Par conséquent, c'est une visite qui a une valeur tout à fait historique. Nous espérons, nous sommes convaincus que les relations franco-turques vont atteindre le niveau qu'elles méritent par leur profondeur historique.

Après que le président HOLLANDE ait été élu, nous nous sommes déjà rencontrés en fait à Chicago et à New York, nous avons eu la possibilité de revoir en long et en large toutes nos relations bilatérales et également les questions régionales et nous nous sommes mis d'accord pour partager notre volonté, pour que les relations bilatérales de nos pays atteignent le niveau qu'elles méritent.

Je l'avais invité en Turquie et Monsieur le Président nous fait l'honneur de venir aujourd'hui dans notre pays. A cette occasion, à l'occasion de cette visite, beaucoup d'hommes d'affaires de premier plan français sont également en Turquie et j'en suis également fort satisfait.

Nous avons déjà d'abord eu un entretien en tête-à-tête et ensuite avec nos délégations. Nous avons pu voir, de façon très franche, de façon très sincère, l'ensemble des relations franco-turques en bilatéral et également les questions régionales. Ensuite, nous nous sommes réunis aussi avec tous nos ministres et nous sommes entrés plus dans les détails.

Il est clair que les relations entre la France et la Turquie ont un passé qui remontent à cinq siècles, ça remonte jusqu'au 15ème-16ème siècle. La France a toujours été la fenêtre de la Turquie qui s'ouvre vers l'Occident. Dans ce cadre, nos relations tant politiques que culturelles ou au niveau de l'éducation ont toujours été très vivantes, de par l'histoire.

Aujourd'hui, nous voulons que nos relations puissent se porter à un niveau qui soit vraiment digne de leur profondeur historique. Nous avons eu des entretiens très sincères, très francs pour y arriver. Nous avons abordé les questions politiques et la question politique la plus importante, quand on regarde à l'échelle régionale, bien sûr, c'est la question de la Syrie, nous en avons largement parlé.

Je dois dire, devant vous tous, que lorsque nous étions réunis à New York également ou à Chicago, et que nous avons parlé de la question syrienne, tout ce que nous avons dit, l'un et l'autre, à l'époque, s'est concrétisé depuis. Les dangers que nous soulignons à l'époque, malheureusement, se sont réalisés aujourd'hui. Par conséquent, notre solidarité et la convergence de nos vues sur cette question vont se poursuivre.

Nous avons parlé également de la Méditerranée orientale, de sa stabilité, de sa sécurité, deux sujets qui intéressent nos deux pays, la Turquie est à l'Est de la Méditerranée, la France est à

l'Ouest de la Méditerranée, mais nous sommes deux pays méditerranéens. Nous sommes également alliés au sein de l'OTAN et la Turquie est un pays qui poursuit des négociations d'adhésion à l'Union européenne.

Nous savons que le potentiel de nos relations commerciales est très important. A l'heure actuelle, nous avons 15 millions de dollars de commerce extérieur. Mais nous nous sommes entretenus avec Monsieur le Président de la République et nous avons fixé un objectif de 20 milliards d'euros. Nous sommes persuadés que nous allons pouvoir atteindre cet objectif. Pourquoi ? Parce que tout simplement le monde des affaires en France, l'industrie française, le commerce français, c'est l'un des pays les plus importants au monde dans tous ces pays, la France.

La Turquie elle-même a une économie très puissante, elle a connu des réformes très importantes dans la dernière décennie et l'économie turque a prouvé sa solidité et sa capacité de résistance à tout type de choc venant à la fois de l'intérieur que de l'extérieur. C'est un pays qui a atteint les critères de Maastricht, nous avons un équilibre macroéconomique important, une population dynamique, un boom des affaires dynamique. Par conséquent, nous pensons que les relations communes entre la France et la Turquie dans le domaine économique pourront facilement nous porter à ce niveau d'échange de commerce extérieur.

Au niveau des investissements également, nous avons fait un constat commun. Il y a à l'heure actuelle plus de 7 milliards de dollars d'investissements directs de la France en Turquie et la Turquie a également 1,2 milliard de dollars d'investissements en France. Mais là encore, ces chiffres peuvent très nettement progresser. De très grandes entreprises françaises enracinées sont présentes en Turquie et nous en sommes très satisfaits.

Mesdames et Messieurs les Ministres ont signé tout à l'heure toute une série d'accords qui montrent à quel point l'éventail de nos relations est large. Cela va de l'agriculture à l'industrie de la défense, à l'énergie. Nous avons vraiment les possibilités de faire des coopérations très en profondeur dans ces domaines, en particulier dans l'énergie, bien sûr. Cette coopération dans le domaine de l'énergie civile est un très grand pas en avant, c'est très satisfaisant, nous en sommes vraiment très contents en Turquie, la France aussi, j'en suis persuadé, est satisfaite de cette coopération.

La Turquie est, malheureusement, un pays dépendant par rapport à l'extérieur en énergie. Nous sommes donc obligés de développer nos ressources énergétiques alternatives et l'une d'entre elles est l'énergie nucléaire, nous en sommes conscients. Il y a beaucoup d'entreprises françaises aussi qui ont investi, qui sont actives dans différents secteurs énergétiques au-delà du nucléaire et nous en sommes également satisfaits.

L'un des points importants concernant nos relations, c'est bien sûr l'Union européenne. Nous sommes dans l'Union douanière depuis 1996, depuis, nous n'avons plus aucune protection douanière de part et d'autre, depuis cette date. Nous avons également commencé les négociations d'adhésion en 2005. Depuis que monsieur HOLLANDE a pris ses fonctions, nous avons vu que la France a une approche très positive à l'égard de ce processus de négociations et nous voulons l'en remercier.

Le processus de négociations n'apporte pas une adhésion automatique. C'est très clair. C'est un fait. Par ailleurs, la France et l'Autriche sont deux pays qui ont décidé que même si les négociations étaient clôturées avec succès, elles iront à un référendum avant d'accepter l'adhésion de la Turquie. C'est une décision que nous respectons.

Ce que nous, nous souhaitons, c'est que le processus des négociations se poursuive, car cela nous permettra d'atteindre les normes de droit, de démocratie, de justice, de droits de l'homme, à notre propre droit interne. C'est un processus technique et nous souhaitons que ce processus technique ne soit pas bouché ou hypothéqué pour des questions politiques. Nous souhaitons mener donc ces négociations jusqu'au bout sereinement.

D'ailleurs, si la Turquie réussit à finir ces négociations avec satisfaction, peut-être que ce jour-là, le peuple turc fera des choix différents, peut-être que le peuple français fera des choix différents et nous respecterons ces décisions, quelles qu'elles soient.

Mais une Turquie qui a clôturé ces négociations d'adhésion avec l'Union européenne sera de toute façon positive pour l'Union européenne. Ce sera positif pour toutes les entreprises

toute façon positive pour l'Union européenne. Ce sera positif pour toutes les entreprises françaises qui sont présentes en Turquie, c'est très clair. C'est pour cela que nous attendons de la France qu'elle ait une approche positive à ce sujet et qu'elle puisse nous aider et ne nous apporte pas surtout de blocage politique pour la poursuite de ces négociations, c'est ce que nous souhaitons et nous appelons de nos vœux.

Nos entretiens ont été très ouverts, très francs, très sincères, j'aimerais le dire. Je dois vous dire, avec grande satisfaction et je pense que le président HOLLANDE est du même avis, que la Turquie et la France sont des pays qui sont déterminés à faire progresser leurs relations à un niveau très avancé, à un niveau qui serait digne de la profondeur de leurs relations historiques. Nous avons exprimé notre volonté politique en ce sens, j'espère que votre visite sera pleine de succès.

Nous allons ensemble clôturer le Forum des affaires à Istanbul, j'accompagnerai le président à Istanbul et nous verrons à quel point le monde du travail en Turquie, le monde des affaires en Turquie a un potentiel important, vous allez pouvoir le constater vous-même, je suis persuadé que vous en serez satisfait et je pense que cela apportera une nouvelle accélération à nos relations, personne ne doit en douter. Je vous souhaite, encore une fois, la bienvenue en Turquie, Monsieur le Président. »

LE PRESIDENT : « Monsieur le Président. Je voudrais d'abord vous remercier pour l'accueil que vous me réservez et pour l'invitation que vous m'aviez lancée, c'était au Sommet de Chicago, au Sommet de l'OTAN, c'était notre première rencontre. Vous m'aviez dit votre disponibilité pour m'accueillir pour une visite d'Etat ici, en Turquie. Plusieurs mois ont passé et je suis là aujourd'hui.

C'est une visite importante, vous avez dit historique, si on mesure l'histoire au nombre d'années, oui, vingt-deux ans depuis que François MITTERRAND, dernier président de la République qui avait passé plusieurs jours ici, en Turquie, et dit combien l'amitié entre la France et la Turquie remontait à loin.

Je ne vais pas rappeler ici François 1er et SULEIMAN, mais c'est effectivement au milieu du 16ème siècle que tout a démarré, ce qui était déjà une anticipation sur ce que pouvait être cette rencontre. Nous avons un devoir qui est d'être à la hauteur de notre propre histoire, nous qui sommes aux deux bouts de ce continent européen.

Mais c'est aussi une visite qui s'inscrit dans l'avenir. Parce que la Turquie est un pays qui a un potentiel considérable, qui a un rôle politique et qui a montré un développement économique impressionnant. Sur notre relation politique, elle est maintenant établie, puisqu'un cadre de coopération stratégique a été signé et les deux ministres des Affaires étrangères se verront régulièrement. Cet accord d'ailleurs pourra être complété sur le plan de la défense, parce que nous avons aussi une coopération importante. Nous sommes, je le rappelle, deux pays membres de l'OTAN, deux alliés.

Mais nous avons surtout des positions communes sur bon nombre de sujets et notamment, le président GÜL l'a évoqué, la Syrie. Quand nous nous sommes rencontrés la première fois, il était encore possible d'imaginer une Syrie qui pouvait connaître une transition sans la guerre, même s'il y avait déjà des mouvements et des répressions. Trop de temps a été perdu et nous en voyons les conséquences. Quelles sont-elles ? Des massacres, l'utilisation des armes chimiques qui ont justifié qu'on les détruise et puis aussi des réfugiés, 700 000 réfugiés syriens sont accueillis en Turquie et je veux saluer cet effort de plusieurs milliards d'euros que consent la Turquie pour faire en sorte qu'il n'y ait pas une crise humanitaire, la Turquie n'est pas le seul pays à connaître cet afflux de réfugiés, le Liban, la Jordanie. Mais je voulais ici témoigner de la solidarité de la France et de la mobilisation de la France par rapport à cette question des réfugiés, de l'aide humanitaire. En ce moment, se tient la Conférence de Genève 2, nous l'avons rappelé, le président GÜL et moi-même, son seul objectif, c'est la transition politique, il n'y en a pas d'autre. Cela ne peut pas être une conférence de palabres ou de discours où, pour le régime, ce serait, une fois encore, montrer qu'il a vocation à rester. Non. Ce doit être la transition.

Je pourrais citer d'autres domaines sur lesquels nous nous rejoignons pour faire prévaloir à chaque fois la sécurité et la paix. D'ailleurs nous avons une responsabilité, la Turquie et la France

par rapport à la Méditerranée, par rapport à son destin, comment pouvons-nous faire et au plan politique, et au plan économique pour jouer ce rôle ?

Mais je le disais la Turquie est un grand pays sur le plan économique, avec une croissance qui a été impressionnante ces dernières années. Une élévation du pouvoir d'achat, une dette publique particulièrement faible, et une capacité industrielle remarquable.

La France y prend sa part, mais quand je regarde les chiffres, j'y reviendrais, notre présence est élevée, ici bon nombre d'entreprises françaises sont installées, mais nous ne sommes pas au niveau qui est souhaité et par la Turquie, et par la France. Et qui devrait correspondre au dynamisme de nos économies respectives.

Donc je reprends le chiffre qu'a donné le président GÜL, nous devons atteindre 20 milliards d'euros d'échanges commerciaux.

Et ça suppose qu'il y ait, au-delà des accords qui ont été signés aujourd'hui, qui sont déjà nombreux, qu'il y ait une mobilisation de tous les chefs d'entreprises, et bien sûr des Etats, pour que nous appuyons ce processus. Dans quel domaine ? L'énergie, l'énergie nucléaire civile. Il y a eu des contrats tout à fait stratégiques, et notamment avec le Japon et la France, puisque cet accord industriel a pu être scellé et qui doit être développé.

Mais il n'y a pas que l'énergie nucléaire, il y a l'énergie renouvelable. Ici, beaucoup d'entreprises se sont engagées dans ce processus. Il y a le domaine des transports, aussi bien pour les lignes à grande vitesse que pour l'aéronautique, que même pour le transport terrestre. Nous avons en matière agroalimentaire de grandes capacités, de grandes possibilités. Donc cette visite elle a aussi cette dimension. Mais elle ne se réduit pas simplement aux contrats à l'économie, au commerce qui sont nécessaires, qui sont même indispensables puisque la Turquie est plus qu'un pays émergent. C'est un pays qui atteint maintenant un niveau de développement qui en fait la 17ème puissance économique du monde, avec comme perspective, la Turquie en a bien le droit, de rentrer dans les 10 premiers pays sur le plan économique.

Mais nous voulons aussi qu'il y ait, je l'ai évoqué, des coopérations qui puissent être plus essentielles encore sur le plan de la défense, parce que nous avons là des intérêts communs, mais également sur le plan culturel, scientifique, et je vais reprendre une parole qu'avait prononcée le Général De GAULLE quand il était venu, j'y reviendrai, à Galatasaray en 1968. Il avait dit « c'est bien qu'il y ait - à l'époque c'était le lycée - qu'il y ait une coopération entre la France et la Turquie sur le droit, la littérature, la culture, tout ça est indispensable, et d'ailleurs révèle la proximité de nos sociétés. Mais c'est sur la science qu'il convient de faire porter l'effort. » Et encore aujourd'hui, 45 ans après, c'est sur la science qu'il faut faire porter nos efforts. Donc le partenariat il doit être technologique. Et c'est ce que nous avons voulu engager aujourd'hui. Bien sûr que nous avons des responsabilités et j'y reviens par rapport à ce qui se passe dans cette région. Et j'ai voulu les évoquer avec le président GÜL. Le fait que la Syrie ne connaisse pas la paix, abouti à ce que hélas des filières djihadistes, fondamentalistes, extrémistes, se sont installées en Syrie. Et attirent des jeunes qui viennent de toute l'Europe, et nous devons avoir ensemble une coopération en matière de renseignement, d'information et de contrôle de ces jeunes ou de ces moins jeunes, ce n'est pas une affaire d'âge, mais quand même quand il s'agit d'enfants de 15 ans ou de 16 ans, nous avons une responsabilité et donc nous avons évoqué cette question.

Je veux également parler des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Ces négociations ont été ouvertes en 2004. C'était Jacques CHIRAC qui était président de la République française. Ces négociations doivent se poursuivre, dans la transparence, dans la bonne foi, dans le respect. Comme il a été dit par le président GÜL, négociation ne veut pas dire adhésion. Nous verrons à la fin. Et il est vrai que pour ce qui concerne la France, il ne sera possible, le moment venu, d'évoquer l'adhésion que par un référendum. Nous ne sommes pas d'ailleurs le seul pays à avoir posé cette condition. Mais ça n'empêche pas que nous devons poursuivre notre discussion, nos négociations, chapitre par chapitre. La France a donc levé ce qui était paraît-il un blocage qui n'avait pas d'intérêt d'ailleurs sur la politique régionale, nous avons pu ouvrir un nouveau chapitre.

Il y en a 35. Et nous avons encore beaucoup à faire, et nous sommes prêts sur notamment les chapitres qui concernent l'Etat de droit, les libertés fondamentales, l'indépendance de la justice, à regarder ce que nous pouvons faire ensemble. Et d'ailleurs ce sera utile, je pense, aussi pour la responsabilité de la Turquie, et son engagement. Donc sur ces questions-là, il est possible d'avancer. En tout cas nous y sommes prêts.

Nous avons déjà aussi, j'en remercie les autorités turques, signé, l'Europe et la Turquie, un accord sur les questions d'immigration, qui sont toujours sensibles, et là la Turquie s'est elle-même impliquée puisque c'est ce qu'on appelle un accord de réadmission qui permet de contrôler l'immigration irrégulière vers des pays qui sont ceux de l'Union européenne, puisqu'on sait qu'une partie de l'immigration irrégulière passe par la Turquie, sans correspondre d'ailleurs à une immigration venant de la Turquie, des Turcs eux-mêmes. Donc il était nécessaire d'avoir ce processus de contrôle et la Turquie a fait là aussi un acte important.

Enfin, nous avons cette question de l'union douanière, sujet qui est majeur pour la Turquie. L'union douanière entre la Turquie et l'Europe date de 1996 et n'est pas pour rien dans le développement des échanges. Et nous devons tout faire pour que cette union douanière soit la plus claire possible, j'ai compris parfaitement une demande qui venait du président GÜL qui était de dire « nous voulons aussi avoir notre mot à dire par rapport aux négociations de l'Europe », notamment avec les Etats-Unis pour un accord commercial.

Donc voilà l'état d'esprit qui est le nôtre, de ne rien écarter, de ne rien dissimuler dans ce qui peut être parfois des sujets sensibles. Notamment ceux de la mémoire. Mais en même temps vouloir s'engager dans un processus qui doit être un processus de long terme et de confiance, permettant, sur le plan politique, d'être plus entendu, et notamment sur les sujets les plus sensibles et sur le plan économique d'avoir plus de résultats mutuels parce que c'est notre intérêt que nous devons chercher dans ce rapprochement qui je l'ai dit est historique mais surtout lié à l'avenir de notre continent, et de la région. Je vous remercie. »

QUESTION : « Bonjour. J'ai une double question donc pour monsieur le président GÜL. On a bien entendu vos explications concernant l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Nous aimerions savoir à quelle date vous souhaiteriez que la Turquie adhère à l'Union européenne et monsieur le président HOLLANDE, en 2004, vous vous déclariez favorable à l'adhésion de la Turquie dans l'Union européenne. Y êtes-vous toujours personnellement favorable et souhaitez-vous débloquent les quatre chapitres toujours bloqués par la France alors qu'il y a une crise politique aujourd'hui dans ce pays, la Turquie ? Merci à tous les deux. »

ABDULLAH GÜL : « Alors, je vais d'abord répondre.

Vous avez écouté mon intervention, j'ai parlé du processus de négociation avec l'Union européenne, c'est par là que j'ai commencé.

Bien sûr pour nous, l'Union européenne est un objectif stratégique mais même si vous arrivez à compléter les négociations d'adhésion avec succès, cela ne mène pas automatiquement à une adhésion parce que je ne sais pas ce que va répondre le peuple français à l'époque au référendum et je ne sais même pas ce que le peuple turc va dire non plus parce que le peuple turc va peut-être dire « nous voulons être comme la Norvège », on ne sait pas encore.

Donc vous m'avez demandé quand je souhaiterais devenir un membre, qu'il y ait une date. Nous ne sommes pas pressés. Mais nous ne sommes pressés que sur un seul point : nous voulons que le processus de négociations, pendant que nous menons ce processus de négociations, qu'il n'y ait pas d'obstacles devant nous, qu'il n'y ait pas de blocage politique ou qu'il n'y ait pas d'autres types de sujets qui viennent s'immiscer et qu'on se cache derrière d'autres sujets je dis ça pour d'autres membres, je ne dis pas ça pour la France seulement mais qu'il n'y ait pas d'obstacles pour nous parce que c'est un processus technique, les négociations et dans le processus technique, nous devons reprendre à notre compte l'ensemble de l'acquis européen, c'est de ça qu'il s'agit.

J'espère que tout le monde va respecter les engagements qui ont été pris parce que la notion de Pacta sunt servanda est l'un des principes fondamentaux de l'Europe parce que tous ces accords ont été signés, il y a eu beaucoup de travail, d'études stratégiques qui ont été faites. L'Europe

s'est interrogée pour savoir si la Turquie avait vocation à devenir européenne ou non et tout le monde a dit à l'unanimité « oui » £ c'est pour ça que nous avons commencé à négocier dans les relations entre les Etats, entre les Nations, je ne pense pas qu'on va se tendre des pièges l'un à l'autre £ donc il faut respecter les engagements tenus. Donc il faut qu'on nous donne l'occasion de finir ces négociations d'adhésion et le jour venu, on verra ce que dira le peuple français, on verra ce que dira le peuple autrichien, on verra ce que dira le peuple turc aussi.

Donc quant aux autres sujets, j'aimerais vous dire qu'il n'y a aucune hésitation à avoir en Turquie sur la stabilité politique. Il y a un gouvernement fort en Turquie, il y a une forte majorité de ce gouvernement au sein du Parlement.

Alors, oui, aujourd'hui il y a toute une série de débats, c'est une société ouverte, c'est une société ouverte qui négocie avec l'Union européenne, qui a des normes démocratiques, qui a des normes de droit qui sont déjà atteintes à un certain niveau. Par conséquent, il y a eu toute maturité toute une série de débats politiques, parfois, ce sont des débats assez rudes, oui mais au niveau de la stabilité politique de la Turquie, dans l'ensemble ou bien de la confiance que l'on peut avoir envers l'économie turque dans l'ensemble, il n'y a aucune influence de tous ces débats internes. J'aimerais que vous le sachiez et j'aimerais dire à nos éminents amis français que nous avons beaucoup d'intérêts politiques communs. C'est une occasion, cette visite historique est une occasion pour cela et il faut pouvoir le faire fructifier dans le meilleur sens, c'est dans l'intérêt des deux peuples £ c'est juste ça que je voulais rappeler. Merci. »

LE PRESIDENT : « Madame, vous avez rappelé qu'en 2004, j'avais approuvé la décision du président CHIRAC d'ouvrir au nom de la France et au nom de l'Europe le processus de négociation. Je suis toujours sur cette ligne, il y a un processus qui est ouvert. Il y a 35 chapitres qui sont prévus. Pour l'instant, il n'y en a eu que 14 depuis 2004 qui ont été traités, 14.

Ce processus doit être continué avec les sujets les plus difficiles, forcément les plus difficiles.

Comment se terminera-t-il ?

Alors, là, d'abord aucune date n'est prévue, ça sera à la fin lorsque tous les chapitres auront été traités s'ils sont traités et puis selon les réponses que vous feront les peuples concernés s'il doit y avoir une décision qui serait celle, je dis bien « serait celle », qui est une hypothèse de l'adhésion. Et si c'est le cas, ce sera en France de toute manière soumis à référendum. Donc inutile d'agiter quelque peur que ce soit.

Le peuple français, de toute manière, aura le dernier mot. Mais la date n'est pas même pas aujourd'hui évoquée et nous sommes encore loin du compte mais ce que je dois dire au nom de la France c'est que ce processus doit se poursuivre parce qu'à ce moment-là, il n'aurait servi à rien de le prévoir pour ensuite l'empêcher et d'ailleurs, durant le quinquennat précédent, il y a eu 12 chapitres qui ont été réglés.

Alors, ensuite sur les chapitres que je pense pouvoir mettre à la discussion, c'est ceux précisément qui concernent les sujets dont il est question en Turquie Le processus de négociation peut aussi permettre à la Turquie de faire son évolution et de montrer de quoi elle est capable et ça, c'est la réponse que les Turcs devront apporter. »

QUESTION : « Je suis une journaliste qui a suivi de longue date les relations franco-turques en France et je dois dire que je suis très heureuse de cette réunion d'aujourd'hui et je pense que l'attitude très différente du président HOLLANDE, le changement de politique qu'il a menée par rapport à celle de son prédécesseur est très important mais il y a un autre sujet qui avait éloigné les relations de ce niveau-là.

Je voudrais poser la question aux deux présidents, la question de la négation, de la pénalisation de la négation du génocide, les relations ont failli être coupées entre les deux pays à l'époque mais ce n'est que par le rejet au Conseil constitutionnel que les relations ont pu reprendre sereinement et ensuite, il y a une décision qui avait été prise en Suisse dans le même sens mais que la Cour européenne des droits de l'homme a cassée.

Comment voulez-vous gérer cette question, monsieur le président HOLLANDE ? Est-ce que par exemple dans le cadre, dans la convention cadre de l'Union européenne, est-ce que vous voulez l'adapter à la loi et est-ce que vous allez remettre à l'ordre du jour la loi sur la pénalisation de la négation du génocide ? Comment comptez-vous agir là-dessus ? Et quelle est l'attitude de la

negation de genocides : comment composer avec les victimes ? Et quelle est l'histoire de la Turquie à ce propos, président GÜL ? »

ABDULLAH GÜL : « Tout à l'heure, je vous avais dit que tant dans l'entretien en tête-à-tête que dans l'entretien entre délégations, nous avons parlé de façon très franche et très sincère sur tous les sujets et bien entendu, nous avons aussi abordé ces sujets-là parce que nous savons que ce sont des sujets qui parfois portent de l'ombre à nos relations.

J'aimerais que l'on sache la chose suivante : les souffrances qui ont été vécues il y a un siècle lors de ces événements de l'époque, ce sont des souffrances qui sont communes à tous. Il n'y a pas simplement les citoyens arméniens de la Turquie qui ont souffert & les citoyens musulmans de Turquie ont également beaucoup souffert, 3 millions de personnes ont dû se réfugier en Turquie en étant massacrés en route pendant de longues années. Si nous essayons de refaire vivre les douleurs de cette époque de génération en génération à l'avenir, si nous maintenons tout le temps ces souffrances, ce ne sera pas une bonne chose. Il faut laisser cela aux historiens plus exactement et il ne faut pas refaire vivre les traumatismes & il ne faut pas refaire vivre les souffrances & il faut résoudre ces problèmes à travers les historiens.

Nous sommes prêts à ouvrir toutes nos archives, nous les avons ouvertes et si un pays tiers veut participer à ces travaux, créer une commission historique commune, nous sommes prêts et on peut agir de la sorte et nous sommes prêts. Par exemple, prenons les relations entre la France et l'Algérie, c'est ça la voie qui a été choisie. Il ne peut pas y avoir d'attitudes et de solutions unilatérales à ce genre de problème de mémoire & il faut résoudre les problèmes de mémoire ensemble.

Deuxièmement, il peut y avoir des points de vue très différents sur ces mêmes questions. Nos lois précédentes en Turquie ne permettaient pas à ce que nous puissions discuter librement de toutes ces questions mais nous avons changé nos lois et depuis, aujourd'hui, il y a des personnes qui sont favorables ou défavorables à ce problème. Tout le monde peut dire tout ce qu'il veut sur cette question. Je crois que beaucoup de nos amis français ne le savent pas. Beaucoup de nos amis croient qu'il y a encore beaucoup de questions qui sont tabous en Turquie. Non, en Turquie vous pouvez le dire, vous pouvez écrire, vous pouvez avoir des allégations, vous pouvez dire ce que vous pensez, y compris sur cette question. Alors qu'en Turquie on a le droit de dire ce qu'on veut dans un sens ou dans l'autre en Turquie, nous considérons qu'il serait normal qu'en France aussi cette même liberté d'opinion existe. Le centre de la liberté d'opinion c'est l'Europe, après tous quand même. Et nous pensons que la décision du conseil constitutionnel français est une condition que nous avons accueillie avec beaucoup de respect.

De même, nous avons aussi accueilli avec beaucoup de respect la décision qu'a prise la cour européenne des Droits de l'Homme, elle s'est prononcée également en faveur de la liberté d'opinion. C'est comme ça Qu'il faut voir les choses. Encore une fois il faut éviter que les nouvelles générations puissent continuer à revivre toutes ces souffrances. Il faut que nous arrivions à créer de l'amitié maintenant. Dans la bataille des Dardanelles, il y avait des soldats qui étaient venus d'Australie, de Nouvelle-Zélande pour venir combattre sur nos terres. Mais nous avons réussi à surmonter ça. Chaque année, il y a des amis qui viennent d'Australie, de Nouvelle-Zélande, des milliers viennent chaque année à l'anniversaire de la bataille des Dardanelles et nous parlons désormais de notre amitié. C'est pour ça aussi que cet événement aussi, il faut qu'en tant que citoyen de cette géographie, nous puissions arriver à créer une nouvelle amitié. C'est vers cela qu'on doit tendre. »

LE PRESIDENT : « Le travail de mémoire est toujours douloureux, mais il doit être fait.

Ce que nous avons à mener les uns et les autres, c'est la réconciliation à travers la recherche de ce qui s'est produit, et la reconnaissance de ce qui s'est fait.

C'est vrai que nous allons rentrer dans une période de commémorations puisque cette année va être la commémoration de ce terrible conflit qui a été la grande guerre. Et puis il y aura 2015, et nous avons à utiliser ce temps pour travailler.

Vous m'interrogez sur ce que nous allons faire. Nous allons faire le droit et rien que le droit, telle est la position que j'ai adoptée et qui peut être comprise par tous.

Une loi a été votée en France. A partir de là nous devons faire en sorte de respecter toutes les

obligations, y compris européennes puisque nous avons également une décision cadre de 2008, vous l'avez rappelé, qui demande à chaque état de rendre punissable l'apologie ou la négation de crime de génocide. Donc nous ferons en sorte de transposer cette directive dans le respect des conventions internationales, des décisions de notre conseil constitutionnel de la meilleure des façons. Merci »

QUESTION : « J'ai deux questions.

La première, deux jeunes Toulousains, grâce à la Turquie ont été arrêtés. J'aimerais savoir monsieur le président HOLLANDE qu'est-ce qui les attend ? Sont-ils passibles de poursuites judiciaires, par exemple ?

Et puis monsieur le président GÜL Etes-vous sensible au fait que des centaines de djihadistes venus d'Europe risquent de poser de graves problèmes pour la sécurité des différents pays européens et avez-vous un plan ou une stratégie possible ?

Excusez-moi j'ai une deuxième question française. On attend la publication des chiffres du chômage. Monsieur le président, est-ce que vous avez bon espoir qu'ils soient meilleurs, ou bien si à nouveau il n'y a pas d'inversion de la courbe du chômage, serait-ce un échec de la politique économique suivie ? Je vous remercie. »

ABDULLAH GÜL : « Nous avons abordé la question de la Syrie en long, en large, avais-je dit. Nous avons parlé à la fois des souffrances du peuple syrien, nous avons parlé également des travaux qui se déroulent en ce moment à Genève, mais nous avons parlé également de toute une série de points négatifs, tels que ceux que vous avez évoqués.

C'est pour ça que j'aimerais dire à ce sujet qu'il faut absolument que les travaux qui sont menés à Genève s'achèvent sur une solution politique, sur un gouvernement de transition, un gouvernement qui aurait le pouvoir, qui aurait le contrôle et qui pourrait aboutir à résoudre le problème, parce que si cela ne se faisait pas, les souffrances, les cris que nous continuons à entendre de Syrie vont se poursuivre et le vide politique qui est créé va générer beaucoup d'autres négatifs. Ca, Il faut qu'on le sache.

En Turquie, il y a 700.000 réfugiés venant de Syrie. Sur ces 700.000 réfugiés, 150.000 vivent dans des camps que nous avons construits. Et le financement de ces camps est de deux milliards et demi de dollars et c'est la Turquie seule qui s'en charge.

J'aimerais remercier le président HOLLANDE de la sensibilité et la compréhension qu'il manifeste à ce sujet et parce qu'il suit de près et parce qu'il connaît et parce qu'il a déclaré apprécier l'effort que nous faisons à ce sujet. J'aimerais d'abord dire qu'il ne faudrait pas qu'on jette de l'ombre sur tout ce que nous faisons pour cela. J'aimerais qu'on le sache.

Deuxième point, si de France, d'Allemagne ou d'autres pays, d'Arabie saoudite par exemple, des gens viennent en Turquie comme touristes, et si d'une façon ou d'une autre certains ont un potentiel criminel, ou s'ils veulent via la Turquie, par d'autres voies essayer de passer en Syrie, si des gens ont ces potentiels, il faut nous le faire savoir. Il y a 36 millions de touristes qui viennent chaque année en Turquie. Nous n'allons pas arrêter tout le monde aux postes frontières, nous n'allons pas dire aux gens de ne pas venir en Turquie.

Par conséquent, il faut que nos services de renseignements et nos services de sécurité puissent coopérer de façon beaucoup plus profonde. Et nous en avons parlé et nous nous sommes mis d'accord là-dessus. Si l'on nous dit, si l'on nous renseigne que telle personne ou que tel enfant, tel ou tel jeune ou telle ou telle personne sont dans des activités extrémistes, nous essayons de les suivre et faites attention à eux, alors, oui, évidemment à ce moment-là nous pouvons intervenir. Mais sinon, si des gens qui viennent de France, d'Angleterre ou d'Allemagne viennent par des voies tout à fait légales en Turquie, qu'est-ce qu'on va lui dire à l'aéroport ? On ne va pas lui poser la question de savoir pourquoi il vient en Turquie, on ne va pas l'interroger ! Mais bien sûr nous avons beaucoup de mesures de sécurité dans notre frontière parce que nous avons quand même 900 kilomètres de frontières avec la Syrie. Alors il y a des camps de réfugiés là-bas, il y a des camps humanitaires que nous avons créés et donc pendant qu'on s'occupe de tout cela les forces de sécurité s'ils arrivent à trouver des gens qui ont des activités érodées eh bien ils les arrêtent et ils les restituent, ça on en a parlé. »

LE PRESIDENT : « Monsieur le Président, je veux une nouvelle fois vous remercier, vous remercier pour l'effort que vous faites au nom de la communauté internationale d'accueillir des réfugiés. Vous auriez pu fermer vos frontières, vous auriez pu repousser ces femmes, ces hommes, ces enfants. Qu'est-ce qu'ils seraient devenus ? Où seraient-ils allés ? Il y aurait eu là une crise humanitaire considérable et c'est la Turquie qui a empêché qu'elle se produise même si c'est sans doute encore très difficile pour ces familles.

Je vous remercie aussi de ce que vous faites pour la coopération entre nos services de renseignements, d'information pour éviter que des filières djihadistes puissent prospérer avec toutes les difficultés que vous venez de rappeler parce que quand un touriste vient notamment un jeune difficile de lui faire le procès ou la suspicion qui serait celle d'aller combattre en Syrie. Donc lutter contre ces filières et nous devons coopérer là-dessus en France, en Europe, en Turquie. Enfin, je vous remercie pour le cas particulier de ce jeune, 15 ans, dont on n'avait plus trace et qui a été retrouvé ici en Turquie. Son père est là et il va donc maintenant le ramener chez lui et faire en sorte de lui faire comprendre qu'il n'avait rien à faire en Syrie où il voulait aller et qu'il a sans doute été embrigadé, influencé et qu'il y avait là grand danger pour lui-même y compris pour sa propre vie.

Alors vous me demandez quelles seront les conséquences judiciaires, c'est un adolescent, je n'en sais rien et je ne sais pas ce qu'il a commis mais d'abord il faut faire passer cette information que d'ailleurs nous travaillons ensemble et qu'ensuite nous devons tout faire pour qu'aucun jeune ne se laisse entraîner dans un combat qui n'est pas digne des valeurs de la République d'aller vers des groupes extrémistes, il n'y a aucune cause qui peut justifier ça et donc nous devons protéger nos jeunes, nos jeunes de France. Merci à la Turquie de permettre ce retour.

Vous m'avez posé une autre question, je fais une espèce de transition parce que ça n'a rien à voir mais c'est un sujet qui méritait d'être évoqué ici. Je ne connais pas le chiffre qui va être publié et même si je le connaissais je n'aurais même le droit d'en parler tant que les informations seront connues à partir de 18 heures. Mais je veux dire que depuis plusieurs mois la tendance en matière de chômage est à la stabilisation et ce que nous devons faire c'est la diminution, l'inversion. Ce n'est pas simplement affaire de statistiques, c'est une question de femmes et d'hommes qui cherchent un emploi et qui parfois se désespèrent.

Pourquoi ai-je proposé le pacte de responsabilité ? Parce que s'il n'y a pas de croissance forte il n'y aura pas de diminution du chômage. Malgré tous les moyens que nous mettons par rapport à des dispositifs, les emplois d'avenir, les contrats aidés, les contrats de génération, les formations accélérées, il nous faut de la croissance pour baisser durablement le chômage.

Stabiliser, c'est ce que nous avons réussi, ne suffit pas et le sens, l'esprit du pacte de responsabilité c'est justement de permettre qu'il y ait une mobilisation des entreprises, des entrepreneurs, oui, nécessairement parce que les emplois sont créés dans les entreprises. Qu'il y ait aussi une implication des acteurs sociaux pour évaluer les contreparties qui seront posées en face des allègements de charges, de cotisations que j'ai annoncé et qui seront strictement exécutés, respectés parce que c'est l'intérêt de l'emploi.

Voilà pourquoi sur le chiffre qui sera publié ce soir la seule conclusion qu'il convient de tirer c'est que plus que jamais le pacte de responsabilité est maintenant un devoir qui engage pleinement le gouvernement et qui appelle la mobilisation de tous les acteurs librement sans doute mais il y aura nécessairement rapidement des suites à donner à ce pacte de responsabilité, c'est l'engagement que je prends. »